## **PUCIER - VIDE GRENIER**

## LE 24 NOVEMBRE 2019 à CHATTE - ESPACE VINCENDON DUMOULIN

Organisé pour la 18<sup>ème</sup> année par l'Harmonie de Chatte (Salle couverte et chauffée de 800 m²) Ouvert au public de 8h à 17h - Buvette et « casse-croûte » toute la journée. L'entrée des visiteurs est fixée symboliquement à 1 € - Gratuit pour les moins de 14 ans.

L'exposition est ouverte aux particuliers et aux professionnels, leur installation se fera entre 7h et 8h.

La réservation des emplacements se fait <u>uniquement par écrit</u>, en retournant le bulletin d'inscription ci-dessous, accompagné de votre chèque, avant le <u>15 novembre 2019</u>.

<u>Seuls les emplacements réglés par avance seront réservés</u>. La date de réception du bulletin d'inscription accompagné du chèque de règlement faisant foi.

Le prix des emplacements est fixé à 4€ le mètre linéaire

Priorité sera donnée aux emplacements dont le règlement aura été reçu avant le jour du pucier.

Les tables et les chaises sont fournies - Café et gâteaux offerts aux exposants le matin.

Tous les exposants seront inscrits sur un registre du commerce transmis en préfecture et devront produire une pièce d'identité ou une carte professionnelle lors de l'installation (la même que sur ce bulletin d'inscription, vérifiée au moment de l'installation). Seule la vente d'objets ayant déjà servis est autorisée.

ATTENTION: Chaque année, nous nous retrouvons obligés de nettoyer et évacuer les divers objets et encombrants laissés sur les stands par des exposants pensant que nous pourrons débarrasser pour eux: ce n'est pas le cas! C'est pourquoi cette année un chèque de caution de 25€ par exposant sera exigé à votre installation et vous sera restitué à votre départ en fin de journée après nettoyage de votre emplacement. Nous vous remercions de votre compréhension.

## **BULLETIN D'INSCRIPTION AU PUCIER DU 24 NOVEMBRE 2019 A CHATTE**

A retourner à : Harmonie de Chatte - Mairie - 38160 CHATTE.

Nom et Prénom :
Je souhaite réserver mètres pour exposer.
Ci-joint un chèque de € (4€ x mètres = €) ; Ainsi qu'un chèque de caution de 25€ (restitué à la fin) Je suis : cocher la/les case(s) utile (s) :
Professionnel: j'ai bien noté que, par obligation préfectorale, je produis un document de moins de 3 mois, justifiant mon statut de professionnel (extrait du répertoire des métiers ou registre du commerce):  Nom du document:
Signature :
Particulier: je suis informé que je ne suis autorisé à participer qu'à deux puciers par année civile:
Nom de la Pièce d'identité :
Signature :
Mineur : Signature de la personne légalement responsable : (remplir également la case ci-dessus)  Nom :

NB : Des contrôles de gendarmerie peuvent être pratiqués : l'exposant doit être en mesure de produire les pièces justificatives déclarées à l'inscription. (L'exposant est seul responsable des renseignements qu'il fournit et des marchandises qu'il vend).

Renseignements: Tel: 06 47 89 82 00 (laisser votre message et coordonnées) ou harmonie.chatte@outlook.com